



## Conférence débat le 22 février 2013 à 20h45

au restaurant « Le Pré Vert » (Biocoop Epône)

### LES LECONS INQUIETANTES DE TCHERNOBYL ET DE LA CRISE NUCLEAIRE JAPONNAISE, DEUX ANS APRES FUKUSHIMA

Avec près d'un réacteur nucléaire par millions d'habitants, ce qui fait de nous les champions du monde, la probabilité qu'un accident nucléaire survienne en France n'est pas à écarter. Ce qui semblait impossible en URSS, impensable au Japon, reste encore peu présent dans l'esprit de nos concitoyens. Il est vrai que l'actualité changeante nous met facilement dans l'oubli. De ce fait rien n'incite vraiment à se poser la question de la gestion d'une catastrophe majeure en France, sans doute parce que nous pensons ou que l'on veut nous faire croire qu'une prise en charge de notre sécurité et de notre santé par l'Etat serait efficace.

Alors deux ans après Fukushima, que peut on retenir pour les japonais et pour nous-mêmes ? Au Japon, l'irradiation externe entraîne toujours des risques sanitaires inacceptables pour des centaines de milliers de citoyens car la zone d'exclusion a été sous estimée. C'est un désastre. Et « *Le désastre a été la conséquence d'erreurs humaines et non simplement du séisme et du tsunami* ». Telles sont les conclusions d'un rapport publié début juillet 2012 par une commission d'experts indépendants désignés par les parlementaires japonais. « *L'accident nucléaire de Fukushima est le résultat d'une collusion entre le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie qui fait la promotion du nucléaire, les autorités de réglementation et Tepco (un des opérateurs du nucléaire au Japon propriétaire entre autre de la centrale de Fukushima Daiichi), ainsi que d'un manque de gouvernance. Ces entités ont trahi le droit de la nation à être à l'abri d'accidents nucléaires. Ils ont échoué à développer des moyens basiques de sécurité, telle l'évaluation d'une probabilité de dommages liés à un tel désastre et un plan d'évacuation des personnes en cas de fuite radioactive sérieuse* ». **En conclusion du rapport, il est dit : que le cadre légal régissant l'activité nucléaire doit être complètement modifié. Il doit prendre en compte la sécurité, la santé publique et le bien être de la population, jusqu'ici ignorés.**

Qu'en serait-il en France en cas d'accident par exemple, à la centrale de Nogent sur Seine? Evacuer plus de 10 millions d'habitants ? Comment protéger la population ? Roland Desbordes, président de la Criirad, notre invité, ne manquera pas d'y répondre en faisant le parallèle avec Fukushima et Tchernobyl.

Quels risques pour la santé ? On sait que la limite « acceptable » par an pour un adulte est de 1 milliSievert. Le Japon a fixé depuis l'accident, la dose acceptable à 20 milliSieverts, ce qui correspond à des risques de cancer 20 fois supérieurs au niveau jugé habituellement recevable. En France la norme est d'1 milliSievert. Mais sait-on que les autorités « compétentes » ont tenus les enfants à

l'écart de ces normes, alors que l'on sait que ramenées à leur poids, ils reçoivent beaucoup plus qu'un adulte ! Notre invité ne manquera sûrement pas d'en parler.

Tout est fait pour minimiser les conséquences du nucléaire. C'est aussi une réalité au sein des instances internationales comme OMS (**O**rganisation **M**ondiale de la **S**anté) où siègent en permanence des membres de l'AIEA (**A**gence **I**nternationale de l'**E**nergie **A**tomique. Vous avez dit collusion, lobbying !!) qui aimerait bien relevé la norme à partir de laquelle toute contamination située en dessous (quelle soit civile et militaire) ne pourrait pas faire l'objet de poursuites. Avec tout cela, on peut se poser la question de savoir si le nucléaire et la démocratie sont compatibles, quand à chaque fois, après Tchernobyl, après Fukushima, les états nous ont caché la vérité, nous ont menti et opacifié les informations pour que le citoyen lambda « *s'accommode de l'ignorance et de l'incertitude* ». Cela été dit par le lobby nucléaire. On comprend mieux.

**Alors ne manquez pas la soirée du 22 février à 20H45 organisée par les Biocoopains en partenariat avec La Criirad (<http://www.criirad.org/>) au**

**Pré Vert, restaurant du magasin Biocoop 6, avenue de la Mauldre à Epône.**